Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

2011-2012

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Peter Penashue
Ministre des Affaires intergouvernementales
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

Table des matières

Message du ministre 1

Section I : Survol de l'organisation 2

- Raison d'être 2
- Responsabilités 2
- Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes 2
- Résultat stratégique et architecture des activités de programmes 3
- Priorités organisationnelles 4
- Analyse des risques 5
- Sommaire du rendement 7
- Profil des dépenses 8
- Budget des dépenses par autorisations 8

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique ... 9

- Résultat stratégique 9
- Activité de programme 1: Services aux conférences 9
- Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 10
- Leçons retenues 12
- Activité de programme 2: Services internes 13
- Sommaire du rendement, analyse de l'activité de programme et leçons retenues 13

Section III : Renseignements supplémentaires 14

- Principales données financières 14
- Diagramme des principales données financières 15
- États financiers 15
- Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 15

Section IV : Autres sujets d'intérêt 16

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation 16

Message du ministre

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme intergouvernemental impartial jouant un rôle-clé au sein du fédéralisme canadien. En effet, son mandat consiste à assurer le soutien administratif nécessaire à la planification et à la tenue de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

En 2011-2012, Le SCIC a organisé 60 conférences de haut niveau, dont 38 fédérales-provinciales-territoriales et 22 provinciales-territoriales. La division des Services aux conférences du Secrétariat a lancé un certain nombre d'initiatives stratégiques visant à moderniser son modèle de prestation. De nouveaux services, comme le téléchargement de documents par connexion sécuritaire, l'inscription en ligne et le service sans fil sur les lieux des conférences ont été ajoutés à la gamme offerte par le SCIC. De plus, le Secrétariat a mis au point un plan d'intégration de la vidéoconférence qui progresse bien. Les partenariats ont été renforcés et les taux de réponse aux évaluations ont augmenté de 70 % grâce aux efforts soutenus déployés dans le cadre d'une nouvelle stratégie de marketing et de communication.

Le SCIC est bien déterminé à continuer de jouer un rôle de premier plan à titre de fournisseur de services aux conférences, et à demeurer le premier choix des gouvernements pour l'organisation des réunions intergouvernementales. Ces différents gouvernements profitent d'importantes économies d'échelle en recourant aux services du SCIC, ce qui s'inscrit de façon tout à fait pertinente dans le contexte économique actuel.

C'est dans cette optique que je dépose, en tant que président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, le Rapport ministériel sur le rendement du Secrétariat pour 2011-2012, qui met en relief les progrès accomplis au cours du dernier exercice.

L'honorable Peter Penashue
Ministre des Affaires intergouvernementales
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil le 29 novembre 1973. Son mandat ne comporte qu'un seul secteur d'activité consistant à assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, comme tel, il agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux/territoriaux. Le secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Responsabilités

Le mandat du Secrétariat consiste à planifier et à organiser des conférences intergouvernementales de haut niveau partout au Canada, à la demande des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le SCIC a pour principal objectif de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité intergouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de conférences multilatérales pour ainsi permettre aux participants de se concentrer sur les questions fondamentales. Il assure des services administratifs continus, efficaces et impartiaux au cours des réunions.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

L'organisation et le déroulement des réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres est un des éléments essentiels du fonctionnement de la fédération canadienne. En assurant avec doigté et professionnalisme l'organisation et le bon déroulement de ces réunions, le SCIC permet aux gouvernements de se pencher sur des dossiers importants sans avoir à se soucier du processus ou des risques d'erreur ou d'omission, car ils peuvent compter sur l'expérience et la neutralité du Secrétariat.

Les intérêts de chaque Canadien et de chaque Canadienne sont représentés par leurs gouvernements élus participant à ces conférences intergouvernementales.

En tant qu'organisme consacré à l'appui de rencontres qui favorisent la coopération et la négociation entre les gouvernements, le SCIC tente de donner le plus d'effets possibles à ces processus en établissant un climat propice à un discours rationnel et à des prises de décisions optimales à l'avantage de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux profitent d'importantes économies d'échelle en recourant aux services du SCIC, ce qui s'inscrit de façon tout à fait pertinente dans le contexte fiscal actuel.

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes

Le SCIC est un micro-organisme ayant un seul mandat. On trouvera ci-dessous son Architecture des activités de programme.

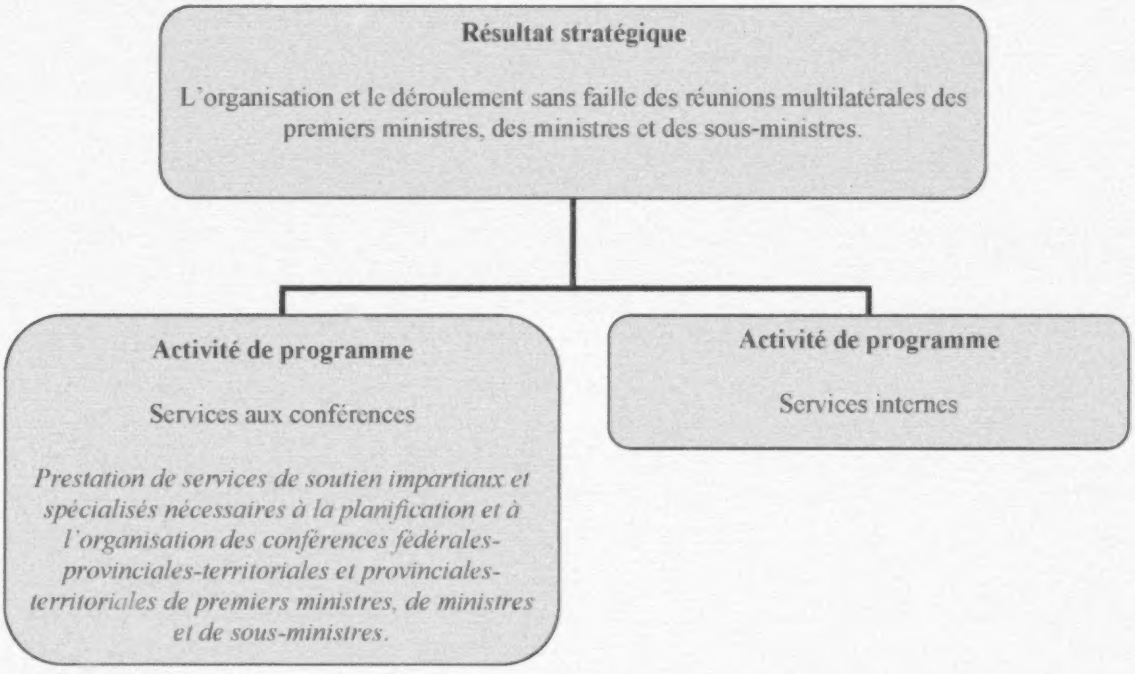

Priorités organisationnelles

Sommaire des progrès par rapport aux priorités

Priorités opérationnelles	Type	Résultat stratégique
Amélioration constante de nos services grâce à l'adoption des meilleurs outils disponibles pour faire évoluer notre modèle de prestation en matière de planification et de déroulement des conférences intergouvernementales de haut niveau.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Progrès accomplis :

- Les priorités stratégiques ont été élaborées et d'importantes initiatives ont été lancées en vue de moderniser notre modèle de prestation et d'intégrer les nouvelles technologies afin de mieux répondre aux besoins de nos clients.
- De nouveaux services, comme l'inscription en ligne et le téléchargement de documents par connexion sécuritaire, ont fait l'objet d'un projet pilote et ont ensuite été ajoutés à notre gamme de services offerts.
- Un plan d'intégration de la vidéoconférence dans notre modèle de prestation a été élaboré et progresse maintenant bien.
- Un certain nombre de ressources, tant physiques que technologiques, ont été remplacées et/ou renouvelées afin de nous permettre de réaliser des économies ou de mieux répondre aux besoins des clients.
- Le processus de paiement, au nom des clients, des frais de connexion supplémentaire sur les lieux des conférences a été mis en œuvre.

Priorités opérationnelles	Type	Résultat stratégique
Revitalisation de nos partenariats par un engagement accru auprès des intervenants et des clients pour faire en sorte que le Secrétariat demeure le premier choix en matière de soutien aux conférences intergouvernementales de haut niveau.	En cours; priorité accrue	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Progrès accomplis :

- Le SCIC a lancé une nouvelle vaste stratégie comprenant notamment un nouveau site Web, un nouveau logo et une représentation visuelle modernisée de l'organisation.
- Les communications avec nos clients ont été accrues grâce à la nouvelle présentation de notre Rapport annuel aux gouvernements et à une lettre d'accompagnement contenant davantage de renseignements permettant de mettre en relief les progrès réalisés à l'égard des priorités stratégiques de l'organisation.
- Des réunions ont été organisées avec des représentants du Bureau du Conseil privé afin de discuter du rôle essentiel que joue le SCIC en facilitant l'organisation des réunions fédérales-provinciales-territoriales, contribuant ainsi à la modernisation et à la transformation de l'activité

intergouvernementale.

- Plusieurs de nos clients ont été rencontrés individuellement en vue de préciser les rôles et responsabilités de chacun et d'assurer l'efficacité de la collaboration aux réunions intergouvernementales.
- Le nombre de formulaires d'évaluation remplis sur place par les délégués continue d'augmenter. Les efforts déployés en matière de communication pendant l'exercice visé ont donné lieu à une augmentation de 70 % du taux de réponse par rapport à l'exercice précédent.

Priorités de gestion	Type	Résultat stratégique
Renforcement des pratiques de gestion interne au SCIC.	Engagement continu	La planification et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Progrès accomplis

- Les travaux progressent bien en vue d'améliorer les systèmes budgétaires et financiers et d'établir une veille stratégique sur laquelle s'appuieront les décisions de la direction.
- Les contrôles de la gestion financière au sein du SCIC s'effectuent conformément aux exigences des politiques, directives et dispositions législatives testées par le Bureau du contrôleur général.
- L'adoption de l'Outil de gestion des dépenses des Services de voyage partagés fournit de précieux renseignements qui nous permettent d'améliorer la prestation de nos services et nos pratiques de gestion.
- L'expansion des services partagés fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a permis au SCIC de réaliser de plus grande économies dans ses services internes.

Analyse des risques

À titre d'organisation offrant des services aux activités de conférences intergouvernementales de haut niveau entreprises par 14 administrations et leurs ministères respectifs, le SCIC n'exerce aucun contrôle sur la date, le lieu et les coûts de pareilles réunions. Le Secrétariat reçoit chaque année un niveau de financement suffisamment élevé pour financer de 110 à 120 conférences. Sur une période de 10 ans, le Secrétariat a desservi en moyenne 100 conférences par an. Le contexte économique et la situation politique ont toutefois contribué à un déclin des activités intergouvernementales en 2011-2012. Outre la réalité des restrictions budgétaires toujours en vigueur, huit gouvernements ont été en période électorale. Dans ce contexte, le SCIC a organisé et desservi 60 conférences de haut niveau.

La prestation sans faille de services de grande qualité aux clients du Secrétariat n'est possible que grâce au dévouement et à l'engagement total du personnel de l'organisme, un personnel qui possède les aptitudes, la force de caractère et l'abnégation nécessaires au fonctionnement du SCIC. La conservation de la mémoire collective et la consignation des pratiques, procédures et

protocoles touchant les conférences sont essentielles à la réussite du Secrétariat dans l'exécution de son mandat. De plus, le roulement du personnel affecté à la planification des conférences au sein des clients ministériels du Secrétariat est très élevé. Celui du SCIC joue donc une part importante lorsqu'il s'agit de transmettre aux nouveaux contacts des renseignements pertinents sur les pratiques et les processus concernant l'appareil intergouvernemental.

Étant donné qu'il rend des comptes à 14 gouvernements, le SCIC doit faire en sorte, d'une part, que ses services demeurent pertinents, impartiaux, confidentiels et équitables et, d'autre part et d'autant plus important, qu'ils soient perçus comme tel dans un contexte souvent hautement politisé.

C'est pourquoi le Secrétariat a toujours été conscient de l'importance des questions de gestion des risques et qu'il continue de progresser de façon constante vers la mise en œuvre efficace de la gestion intégrée des risques. Pour le SCIC, les risques les plus importants sont toujours les suivants :

1. le maintien de la crédibilité de l'organisme en tant que fournisseur neutre de services aux conférences;
2. le maintien de la capacité du SCIC d'offrir des services aux conférences, ainsi que le maintien de son infrastructure de soutien;
3. l'obligation de faire diligence et de présenter des rapports sur les moyens de contrôle nécessaires, compte tenu de l'accent mis aujourd'hui sur la responsabilisation, la délégation de pouvoir et la gestion des ressources;
4. la capacité du SCIC de réagir et de s'adapter aux fluctuations des demandes de services qui lui sont faites;
5. l'accès au personnel compétent;
6. la conservation de la mémoire et des pratiques collectives.

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
6,6	7,0	5,6

Ressources humaines pour 2011-2012 (équivalents temps plein [ETP])

Prévues	Réelles	Écart
36	32	4

Tableaux du sommaire du rendement

Progrès réalisés par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.		
Indicateurs de rendement	**Cibles**	**Rendement de 2011-2012**
Mesure dans laquelle les hauts fonctionnaires sont satisfaits des divers services du SCIC en ce qui a trait à l'organisation et au déroulement des réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres	90 % - Degré élevé de confiance des intervenants dans le rôle institutionnel indépendant du SCIC, et degré élevé de satisfaction envers les services du SCIC	Les sondages effectués auprès des planificateurs de conférences et des délégués confirment que les clients sont très satisfaits de la qualité des services du SCIC. Toutes les cibles ont été atteintes, voire surpassées. De plus, la rétroaction informelle reçue est également très élogieuse. La demande de services des secteurs est demeurée stable, et un nouveau secteur a demandé les services du SCIC.

Sommaire du rendement, excluant les Services internes (en millions de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles en 2010-2011	2011-2012				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Services aux conférences	3,0	4,4	4,4	4,7	3,5	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces

Tableau du sommaire du rendement des Services internes (en millions de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles de 2010-2011	2011–2012			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Services internes	2,2	2,2	2,2	2,3	2,1

Évaluation environnementale stratégique

Au cours de l'exercice 2011-2012, le SCIC a reconnu et pris ses responsabilités relativement à *La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*

Profil des dépenses

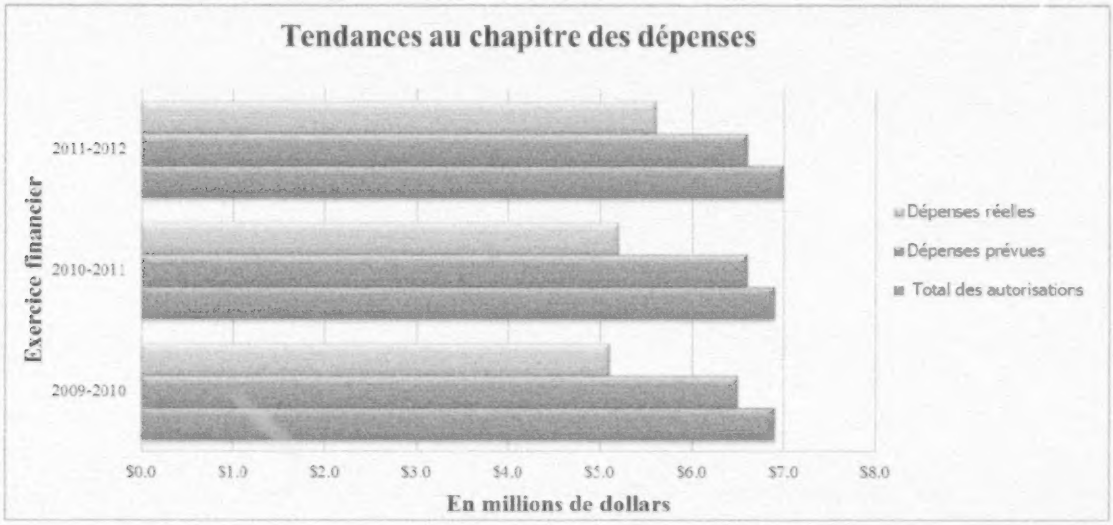

Budget des dépenses par autorisations

Pour obtenir plus de renseignements sur les autorisations organisationnelles et/ou les dépenses législatives du SCIC, veuillez consulter les Comptes public du Canada 2012 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des Comptes publics 2012 sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Activité de programme 1: Services aux conférences

Descriptions des activités de programme

La principale activité de programme du SCIC consiste en la prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions importantes. Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Ressources financières 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
4,4	4,7	3,5

Ressources humaines 2011-2012 (équivalents temps plein [ETP])

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
24	22	2

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectif	État du rendement
Organisation et déroulement sans faille des activités.	Résultats des sondages, lettres de satisfaction des clients, nombre de ministères clients faisant appel aux services du SCIC.	Maintenir le plus haut degré de satisfaction de la clientèle.	Tous les planificateurs interrogés (100 %) ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC en général. Parallèlement, 95 % des délégués ont affirmé être satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC en général.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2011-2012, le SCIC a fourni des services à l'occasion de 60 conférences intergouvernementales de haut niveau. Les réunions sont réparties de la façon suivante :

Vice-royal : 1 Premiers ministres : 2 Ministres : 23 Sous-ministres : 34

Le cadre de mesure du rendement (CMR) du Secrétariat, fondé sur l'Architecture des activités de programme (AAP), présente la stratégie de mesure globale de l'organisme. Chaque année, le rendement est évalué au moyen de données et de documents internes, ainsi que de deux enquêtes auprès des clients : l'une d'entre elles s'adresse à un échantillon de planificateurs de conférences et la deuxième, à des délégués aux conférences.

En ce qui concerne le taux de satisfaction, les résultats sont très positifs cette année. En fait, comme on a pu le voir plus haut, 100 % des planificateurs interrogés se sont dits satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC dans l'ensemble. De 85 % à 100 % étaient satisfaits des différents aspects des services offerts à l'étape de la planification; chaque aspect a reçu une cote moyenne d'au moins 4,5 sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (très satisfait). La cible de rendement de 90 % a donc été atteinte voire surpassée dans tous les cas. Le sondage auprès des délégués est tout aussi positif : 95 % d'entre eux se sont dits satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC dans l'ensemble. Les différents aspects de ces services offerts sur place ont été à la hauteur des attentes de 93 % à 99 % des répondants. Lorsqu'on leur a demandé de décrire en trois mots la qualité des services offerts par le SCIC, les planificateurs et les délégués ont le plus souvent utilisé les termes « professionnel », « efficace », « excellent », « courtois » et « organisé ».

Les citations suivantes, recueillies lors des sondages menés cette année auprès des planificateurs et des délégués, révèlent elles aussi le haut niveau de satisfaction de nos clients :

« Le SCIC est l'étalon-or! »

« L'organisation des conférences à l'aide du SCIC n'a pas son pareil. »

« Le SCIC est le meilleur, ça ne se compare pas! »

« Cette réunion s'est déroulée beaucoup mieux que celles auxquelles le SCIC n'a pas participé. »

Les clients ont également été invités à faire des suggestions sur la manière dont le SCIC pourrait améliorer ses services. La plupart d'entre eux n'ont proposé rien de précis, mais certains clients ont mentionné la nécessité d'améliorer les communications au sujet des services offerts et d'intégrer les dernières technologies dans son modèle de prestation de services. Ces observations donnent plus de vigueur aux priorités stratégiques actuelles de l'organisation

Outre ces sondages, le SCIC continue de recevoir à l'année des témoignages de reconnaissance de divers clients :

« Je tiens à vous remercier pour votre excellent travail et pour la diligence dont vous avez fait preuve lorsque vous nous avez aidé à préparer la réunion de la Table des SM FPT sur la prestation des services, cette année. Les commentaires des SM ont encore été élogieux à l'égard de votre équipe. Nous sommes chanceux de bénéficier du soutien de votre organisation pour ces réunions, et nous espérons poursuivre cette tradition pour la réunion de l'an prochain. Une autre année, une autre réunion fructueuse grâce au SCIC! »
Cathy McEnaney, Service Canada

« Je remercie énormément, vous et votre personnel pour tout le travail que vous avez accompli pour faire une pareille réussite de notre conférence de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics (ANTCP) 2011, qui a eu lieu à Winnipeg. Tous les membres de l'Association apprécient beaucoup le travail que le Secrétariat accomplit pour nous lorsque nous organisons une conférence, mais je tiens à vous remercier personnellement pour toute l'aide que vous m'avez apportée, tant avant que pendant la conférence. Je n'aurais pas pu y arriver sans vous!
Joanna K. Knowlton, curatrice publique du Manitoba.

Leçons retenues

L'exercice 2011-2012 en a été un d'introspection et ensuite d'action pour la direction du SCIC Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre vision en mettant à exécution notre plan stratégique à long terme. Comme nous l'avons souligné dans le rapport de l'an dernier, il est essentiel de prévoir les besoins futurs de nos clients pour assurer la viabilité à long terme de l'organisation, et pour qu'elle demeure le premier choix en matière de conférences intergouvernementales. Si le SCIC s'efforce depuis un certain temps de mettre sur pied un modèle de prestation de services permettant d'exploiter les nouvelles technologies et de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients, les événements de l'année qui vient de s'écouler ont mis l'accent sur l'importance de poursuivre ce travail, et même de l'accélérer. Par conséquent, l'équipe de direction confirme son engagement à transformer la façon de faire du Secrétariat.

Les nombreuses initiatives lancées en 2011-2012 en vue d'améliorer notre modèle de prestation de services ont été bien reçues par nos clients. De nombreux secteurs utilisent maintenant notre nouveau système d'inscription en ligne et notre système de téléchargement offre aux participants aux conférences un moyen sécuritaire d'accéder à la documentation des réunions avant les conférences.

Le projet le plus attendu de notre clientèle est probablement celui qui porte sur la vidéoconférence. Le SCIC est très conscient des défis liés à l'offre d'un service de vidéoconférence qui soit mobile et que l'on puisse utiliser peu importe l'endroit où se déroule la réunion au pays. Une planification minutieuse est essentielle à la réussite de ce projet, et le SCIC a consacré en 2011-2012 passablement de temps et d'énergie à l'analyse approfondie des options qui s'offrent à lui avant de procéder à des investissements importants. Nous avons appris que la technologie et les services nécessaires à l'interopérabilité entre les très divers sites de vidéoconférence sont encore en cours de développement. À la lumière de ce fait, nous devrons collaborer étroitement avec nos clients pendant la mise en œuvre du projet en 2012-2013 afin de gérer les attentes et de les faire participer à l'élaboration d'une feuille de route pour l'intégration de la vidéoconférence aux réunions fédérales-provinciales-territoriales. À l'interne, le Secrétariat reconnaît qu'il est nécessaire de créer pour ses employés un environnement propice à l'innovation et à l'engagement envers l'acquisition de nouvelles compétences dans un milieu en constante évolution.

Activité de programme 2: Services internes

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
2,2	2,3	2,1

Ressources humaines pour 2011-2012 (équivalent temps plein [ETP])

Prévues	Réelles	Écart
12	10	2

Sommaire du rendement, analyse de l'activité de programme et leçons retenues

Au cours de l'exercice 2011-2012, les Services internes ont été renforcés. Les travaux de mise en œuvre des nouvelles politiques, directives et procédures se poursuivent. Un cadre de gestion et contrôle financier a été établi. De plus, le Bureau du contrôleur général a effectué une vérification des contrôle de base au terme de laquelle il a conclu que « (…) les contrôles de base de la gestion financière au Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes sont effectués conformément aux exigences prévues dans dix des onze politiques, directives et lois connexes qui ont été prises en compte aux fins de la vérification. » On trouvera le rapport complet, ainsi que le Plan d'action de la direction à l'adresse suivante : http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?x=198

La majorité des rapports aux organismes centraux étaient conformes aux exigences et ont été soumis à temps. Le rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation (RMORCD)

a démontré que le rendement était acceptable dans tous les domaines et qu'aucun secteur clé n'avait besoin d'une attention accrue.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2012
(en dollars)

	Variation $	2011-2012	2010-2011
Total des passifs	(144 247)	980 885	1 125 132
Total des actifs financiers	244 159	797 689	553 530
Dette nette ministérielle	(388 406)	183 196	571 602
Total des actifs non financiers	21 925	255 789	233 864
Situation financière nette ministérielle	410 331	72 593	(337 738)

État condensé des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012
(en dollars)

	Variation %	2011-2012	2010-2011
Montant total des dépenses	4%	6 007 259	5 781 209
Montant total des revenus	0%	-	-
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	4%	6 007 259	5 781 209
Situation financière nette du ministère	121%	72 593	(337 738)

Diagramme des principales données financières

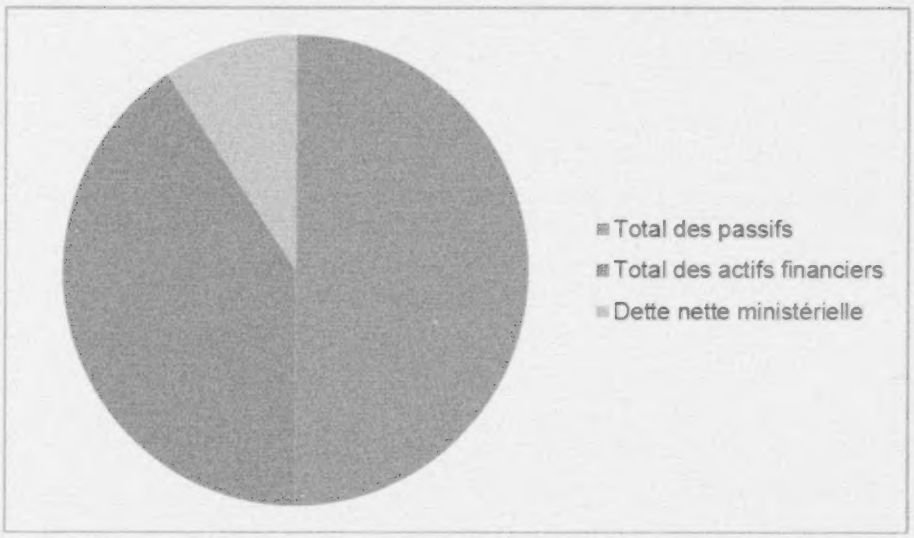

États financiers

http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=134

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012 est disponible sur le site Web du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

- Vérifications internes et évaluations
- Sources des revenus non disponibles

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux et, comme tel, il agit comme organisme intergouvernemental neutre. Le Secrétariat produit un rapport annuel aux gouvernements dans lequel il fait état en détail de ses activités. On peut consulter ce rapport sur le site Web du SCIC à l'adresse suivante : www.scics.gc.ca.

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Daniel Plourde
Secrétaire adjoint
Téléphone : (613) 995-2344
Courriel : daniel.plourde@scics.gc.ca